



Sommaire

- I. Objectifs pédagogiques
- II. Public visé & pré-requis
- III. Durée
- IV. Moyens pédagogiques & techniques
- V. Contenu de la formation
- VI. Evaluation & suivi
- VII. Formateurs
- VIII. Tarifs
- IX. Accessibilité aux personnes handicapées
- X. Modalités & délais d'accès
- XI. Informations complémentaires

I. Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Développer et accroître ses connaissances sur les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment ;
- Développer et accroître ses connaissances sur l'historique de l'utilisation du plomb et de ses composés dans les bâtiments d'habitation, des techniques d'utilisation du plomb, et notamment dans les peintures ;

I. Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : (Suite)

- Développer et accroître ses connaissances sur l'historique de la réglementation de l'utilisation et de l'interdiction de certains des composés du plomb dans les peintures ;
- Développer et accroître ses connaissances sur les composés du matériau plomb contenu dans les peintures :
 - Formes chimiques sous lesquelles le plomb a été utilisé ;
 - Propriétés physico-chimiques du plomb et de ses composés ;
 - Distinction entre plomb total et plomb acido-soluble.
- Développer et accroître ses connaissances sur le risque sanitaire lié à une exposition au plomb :
 - Connaissance des situations et compréhension des mécanismes exposant des personnes au plomb dans l'habitation, et notamment des enfants ;
 - Conséquences sur la santé de l'exposition au plomb.
- Développer et accroître ses connaissances sur les dispositifs législatifs et réglementaires actuels relatifs à la protection de la population contre les risques liés à une exposition au plomb dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs et à l'élimination des déchets contenant du plomb ;
- Développer et accroître ses connaissances sur le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants dans la prévention des risques liés au plomb dans les bâtiments d'habitation ;
- Développer et accroître ses connaissances sur les normes et les méthodes de repérage, des revêtements contenant du plomb, d'évaluation de leur état de conservation, les méthodes de prélèvement et les principes et méthodes d'analyse chimique ;
- Développer et accroître ses connaissances sur l'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb.
- Accroître sa maîtrise sur les méthodes de mesurage ;
 - Principes et modalités pratiques de réal. de l'analyse des peintures par appareil portable à fluorescence X capable d'analyser au moins la raie K du spectre de fluorescence émis en réponse par le plomb, limites de la méthode ;
 - Principes de sécurité liés à l'utilisation de ces appareils.
- Accroître sa maîtrise sur les modalités de réalisation des missions de repérage des revêtements contenant du plomb, d'évaluation de leur état de conservation et des protocoles d'intervention lors du repérage ;
- Accroître sa maîtrise sur le protocole décrit par l'arrêté du 19 Août 2011 relatif au CREP ;
- Accroître sa maîtrise sur l'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb ;
- Améliorer ses aptitudes à savoir faire une analyse de risque lié à l'exercice de son activité ;
- Améliorer ses aptitudes à savoir élaborer un rapport détaillé, élaborer des croquis, formuler et rédiger des conclusions ;
- Améliorer ses aptitudes à savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués..

II. Public visé & pré-requis

Public visé :

Cette formation s'adresse aux diagnostiqueurs immobiliers certifiés « Plomb - Sans Mention ».

Pré-requis :

- Comprendre, écrire et parler la langue française ;
- Être titulaire d'une certification « Plomb - Sans Mention » en cours de validité.

III. Durée

La durée de l'action de formation est de « 1 Journée » soit « 7 Heures ».

IV. Moyens pédagogiques & techniques

Moyens pédagogiques :

Notre pédagogie sera basée sur une alternance en apport théorique et mise en situation pratique.

Nous utiliserons un vidéoprojecteur et un paper-board. Le support de formation diffusé lors de la formation sera remis au stagiaire au format papier. Nous utiliserons des supports numériques de travail (Sources Journal Officiel de la République Française).

Des temps d'échanges avec le formateur seront régulièrement mis en place.

Moyens techniques :

- Appareil portable à fluorescence X capable d'analyser au moins la raie K du spectre de fluorescence émis en réponse par le plomb (Appareil dé-sourcé) ;
- Des vêtements de protection à usage unique avec capuche de type 5 aux coutures recouvertes ou soudées (classification issue de la norme NF EN ISO 13982-1 et son amendement de mars 2011), fermés au cou, aux chevilles et aux poignets ;
- Des gants étanches aux particules compatibles avec l'activité exercée ;
- De chaussures, de bottes décontaminables ou de surchaussures à usage unique ;
- Appareils de protections respirations ;
- Cartouches filtrantes de type P3 ;
- Gel de prélèvement en poche et en vrac ;
- Sachets de prélèvement plomb pour envoi en laboratoire ;

IV. Moyens pédagogiques & techniques (Suite)

Moyens techniques : (Suite)

- Etiquette plomb avec marquage réglementaire « Pb » ;
- Lingettes nettoyantes et désinfectantes ;
- Gel hydroalcoolique pour la désinfection des mains ;
- Fixateur Surfactant ;

V. Contenu de la formation

Jour 1 - Matin - 9 h 00 à 12 h 30 :

Séquence 1 : « Présentation » :

Partie 1 - Présentation des stagiaires et du formateur

Partie 2 - Présentation des objectifs, du programme et de l'organisation de la formation

Partie 3 - Questions et attentes des stagiaires

Séquence 2 : « Formation Théorique » :

Chapitre 1 - Le plomb

Chapitre 1 - Partie 1 : Généralités

Chapitre 1 - Partie 2 : Les propriétés physico-chimiques du plomb

Chapitre 1 - Partie 3 : L'historique des usages et les chiffres du plomb

Chapitre 1 - Partie 4 : L'exploitation et les applications modernes du plomb

Chapitre 2 - Le risque sanitaire lié à une exposition au plomb

Chapitre 2 - Partie 1 : Situations et mécanismes exposant les personnes au plomb

Chapitre 2 - Partie 2 : Conséquences sur la santé de l'exposition au plomb

Chapitre 3 - Réglementation

Chapitre 3 - Partie 1 : Historique de la réglementation

Chapitre 3 - Partie 2 : La réglementation - Les obligations des diagnostiqueurs

Chapitre 3 - Partie 3 : La réglementation - Les obligations des propriétaires

Chapitre 4 - La réalisation d'un diagnostic

Chapitre 4 - Partie 1 : Introduction

Chapitre 4 - Partie 2 : Réalisation du Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Chapitre 4 - Partie 2 : Sous-Partie I. Généralités du repérage in situ

Chapitre 4 - Partie 2 : Sous-Partie II. Id. et description des unités de diagnostic

Chapitre 4 - Partie 2 : Sous-Partie III. Réalisation des mesures

Jour 1
Matin
3 Hrs ½

Jour 1
Matin
3 Hrs ½

V. Contenu de la formation (Suite)

Jour 1 - Matin - 9 h 00 à 12 h 30 : (Suite)

Séquence 2 : « Formation Théorique » : (Suite)

Chapitre 4 - Partie 2 : Réalisation du Constat des Risques d'Exposition au Plomb (Suite)

Chapitre 4 - Partie 2 : Sous-Partie IV. Réalisation d'un prélèvement

Chapitre 4 - Partie 2 : Sous-Partie V. Evaluation des états de conservation

Chapitre 4 - Partie 2 : Sous-Partie VI. Obligations découlant de l'évaluation

Jour 1
Matin
3 Hrs ½

Jour 1 - Après Midi - 13 h 30 à 17 h 00 :

Séquence 2 : « Formation Théorique » : (Suite)

Chapitre 5 - Le rapport du Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Chapitre 6 - Le rapport Plomb Avant Travaux

Chapitre 7 - Les chantiers de traitement du plomb

Chapitre 8 - Les mesures de prévention et le traitement des déchets

Jour 1
A. Midi
3 Hrs ½

Séquence 3 : « Formation Pratique » :

Partie 1 - Le matériel et les outils :

Sous - Partie 1 : Présentation du matériels et des outils

Sous - Partie 2 : Utilisation du matériels et des outils

Partie 2 - Etude d'un cas pratique :

Sous - Partie 1 : Présentation et explication du cas pratique par le formateur

Sous - Partie 2 : Réalisation du cas pratique en groupe de travail avec appui du formateur

Jour 1
A. Midi
3 Hrs ½

Séquence 4 : « Evaluation sur la validation des acquis » :

Partie 1 - Evaluation Théorique (QCM : 20 Minutes) :

Partie 2 - Correction de l'Evaluation Théorique avec le formateur

Jour 1
A. Midi
3 Hrs ½

Séquence 5 : « Evaluation de la formation » :

Partie 1 - Questions et retour sur le programme déroulé et les objectifs annoncés

Partie 2 - Evaluation individuelle à chaud de la formation

Jour 1
A. Midi
3 Hrs ½

Programme de Formation - 1 Jour - 7 Heures

VI. Evaluation & suivi

Evaluation :

Les stagiaires seront évalués de façon informelle tout au long de la formation. En fin de formation, le stagiaire passera une évaluation théorique de 20 minutes sous forme de QCM.

Suivi :

Une feuille d'émargement sera signée à la demi journée.

Un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire en fin de formation.

VII. Formateurs

Nos formateurs sont des professionnels qualifiés et expérimentés du métier du diagnostic immobilier.

L'organisme de formation dispose d'un processus de sélection et de désignation des formateurs en tenant compte des exigences en matière d'indépendance et d'impartialité ainsi que de leurs compétences.

L'organisme s'assure que ces formateurs ont les mêmes pré-requis que ceux exigés pour les candidats à la certification avec mention, et d'une expérience professionnelle en lien avec le domaine du diagnostic technique qui est à l'ordre du jour de l'examen.

Nous nous assurons de la qualification et du développement des connaissances et des compétences des personnels chargés de mettre en œuvre nos prestations de formations à travers des entretiens professionnels, des formations continues des formateurs, des échanges de pratiques, des plans de développement des compétences,

VIII. Tarifs

Formation Inter Entreprise : Tarif par Personne : 200 € *

Formation Intra Entreprise : Nous Contacter

* Tarif € HT - Hors Taxes

IX. Accessibilité aux personnes handicapées

Notre organisme de formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation conformément à la loi du 5 Septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel ».

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Monsieur Julien TOURNIER par téléphone : 02.51.70.17.35 ou par mail : contact@naoned-formations.fr

X. Modalités & délais d'accès

Cette formation est dispensée en présentiel.

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter 14 jours avant le début de la formation : Monsieur Julien TOURNIER par téléphone : 02.51.70.17.35 ou par mail : contact@naoned-formations.fr pour que nous prenions le temps d'analyser vos besoins et d'évaluer les connaissances des stagiaires à travers un questionnaire d'entrée.

A votre demande, nous sommes en capacité d'ouvrir une session de formation sous 10 jours ouvrés.

Une fois ces étapes validées, nous vous adresserons (contrat ou convention de formation) et une convocation sera envoyée au stagiaire par mail une semaine avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

XI. Informations complémentaires

Dates & Sessions : Nous consulter : Par mail : contact@naoned-formations.fr

Par téléphone : 02.51.70.17.35

Ou sur notre site internet : <https://www.naoned-formations.fr>

Nombre de Stagiaires par Session : Le nombre de stagiaire minimum pour maintenir une session est fixée à 4.

Par ailleurs, le nombre de stagiaire maximum est établi à 15.